



Pour l'École publique, un plan d'action dans la durée !

La journée de grève du 1^{er} février a été une réussite : à l'appel de nos organisations syndicales, des centaines de milliers de collègues se sont mis en grève, des écoles étaient fermées, la grève était majoritaire dans certains collèges et lycées. Les cortèges des manifestations étaient denses, preuve de la force de la mobilisation.

Nos collègues ont clairement exprimé leur attachement à l'École publique. Ils ont aussi dénoncé le mépris de la ministre de l'Éducation mais surtout l'orientation de la politique menée par l'exécutif : absence de revalorisation salariales, choc des savoirs qui symbolise un modèle d'École passiviste et conservateur qui va à l'encontre de l'intérêt des élèves et des personnels. Cet ensemble de mesures est une redoutable remise en cause de la liberté professionnelle des enseignants et va poser les bases d'une École du tri social à l'image des groupes de niveau qui vont contribuer à assigner les élèves à leurs positions sociales et scolaires, mais aussi à exclure des classes les élèves en situation de handicap et les élèves allophones.

Concernant la voie pro, nous demandons au ministère de l'Éducation nationale de reconsidérer la réforme, notamment sur la terminale, afin de construire des enseignements ambitieux pour les élèves.

Nous sommes à un point de bascule pour l'École publique. Cela appelle une réponse forte qui passe par une action dans la durée. Une journée de grève ne suffira pas pour gagner. Aussi, pour défendre l'École publique, exiger l'ouverture de discussions immédiates sur les salaires ainsi que l'abandon des mesures choc des savoirs, pour des mesures qui améliorent nos conditions de travail (notamment par l'annulation des suppressions de postes et la création des postes nécessaires), nos organisations FSU, UNSA Education, SGEN-CFDT, CGT Educ'action et Sud Education décident de s'inscrire dans un plan d'action dans la durée :

- **semaine d'actions du 5 au 9 février** (rassemblements à l'occasion des instances départementales et académiques), avec par exemple un temps fort le mardi 6 février selon les contextes,

- **lancement d'une pétition intersyndicale pour demander l'abandon des mesures choc des savoirs,**

- Nos organisations s'engagent aussi dans **la préparation d'un rebond fort et durable de l'action en mars pour le service public d'Éducation et ses personnels.**

L'École publique n'est pas loin de l'effondrement. La colère des personnels est grande. Le premier ministre, s'il ne prenait pas la mesure de la gravité de la situation en y apportant des réponses immédiates, porterait alors une immense responsabilité dans l'aggravation de la crise que traverse l'École publique et ses personnels.

A Paris, le 4 février 2024